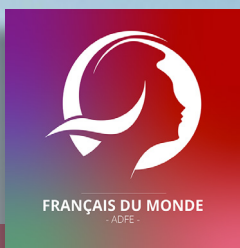


RAPPORT D'ACTIVITÉ

20²²₂₃



FRANÇAIS DU MONDE - ADFE

Association Démocratique des Français à l'Étranger

Reconnue d'utilité publique

Reconnue d'utilité publique, Français du monde – ADFE (Association Démocratique des Français à l'Étranger) se mobilise pleinement pour défendre les droits des Françaises et des Français vivant à l'étranger. Depuis 1980, son objectif est de soutenir et promouvoir les droits de nos compatriotes établis hors de France en les représentant, en les informant et en veillant à ce que leurs préoccupations soient prises en compte. De plus, elle joue un rôle essentiel dans la promotion de la solidarité et de la conscience citoyenne à travers une diversité d'actions.

Sommaire

Administration de l'association

- p.3 Trombinoscope
- p.4 Organisation / Groupes de travail
- p.5 Édito

Compte rendu des travaux

- p.6 Magazine Français du monde
- p.7 Webinaires / web-conférences Français du monde
- p.8 Commissions nationales
- p.13 Organismes extérieurs
- p.17 Forum Français du monde
- p.18 Communication numérique / multimédia
- p.20 Préservation Restauration de la biodiversité
- p.22 Refonte des statuts et du règlement intérieur
- p.22 États généraux de Français du monde - ADFE
- p.23 Partenariats, sponsors et publicité

Vue d'ensemble

- p.24 Réunions d'information : Vie des sections
- p.24 Commission Nationale des Conflits (CNC)
- p.25 Les données clés

Annexes : p.26

FRANÇAIS DU MONDE - ADFE
62, boulevard Garibaldi 75015 PARIS
+33 (0) 1 43 06 84 45
contact@francais-du-monde.org
francais-du-monde.org



Administration de l'association

Trombinoscope

Bureau national

Suite aux démissions de Claudine Lepage et de Philippe Moreau de leurs fonctions respectives de Présidente et de Secrétaire général au sein du Bureau national (BN) le 18 novembre 2022, le Conseil d'administration (CA) s'est réuni lors d'une réunion extraordinaire le 3 décembre 2022 pour définir le fonctionnement du BN jusqu'à la prochaine Assemblée générale (AG) prévue le 26 août 2023 à Paris. Après un vote favorable de 16 voix contre 4 voix défavorables et 1 abstention, il a été décidé que le BN poursuivra ses activités avec 5 membres jusqu'à la prochaine AG.



François Boucher
Président
Mexique



Bérangère El Anbassi
Vice-présidente
Maroc



Catherine Libeaut
Secrétaire générale
Pays-Bas



Catherine Smadja-Froguel
Trésorière
Royaume-Uni



Chantal Picharles
Trésorière adjointe
Grèce

Conseil d'administration

Le 14 juin 2023, Florian Bohème (Cambodge) a présenté sa démission à la fonction d'Administrateur, et Mathias Assante (Singapour) lui succède.



Mathias Assante
Singapour



Mehdi Benlahcen
Portugal



Jackie Bertho
Côte d'Ivoire



Yvon Chalm
Cambodge



Isabelle Frej
Maroc



Vanessa G. Haustein
Pays-Bas



Jean-Philippe Grange
Australie



Guillaume Grosso
Suisse



Jérôme Guillot
Argentine



Anne Henry-Werner
Allemagne



Elisabeth Kanouté
Mali



Claudine Lepage
France



Philippe Moreau
France



Anne F. Maïga
Mali



Laure Pallez
États-Unis



François Roussel
Japon

Siège

Français du monde - ADFE
62, boulevard Garibaldi 75015 PARIS
+33 (0) 1 43 06 84 45 | contact@francais-du-monde.org

Permanent(e)s

Stéphane Arnoux, chargé de mission
Isabelle Chardonnet, chargée des adhésions

ORGANISATION

Commissions nationales

Commission nationale des bourses scolaires (CNB)

Bérangère EL ANBASSI, Anne HENRY-WERNER (suppléante)

Commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger (CPPSFE)

Elisabeth KANOUTÉ, Anna Fatoumata MAÏGA (suppléante)

Dispositif de soutien au tissu associatif des Français à l'étranger (Stafe)

Philippe MOREAU, Vanessa GONDOUIN-HAUSTEIN (suppléante)

Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (Obep)

Chantal PICHARLES

Commission Nationale des Conflits (CNC)

Bernard CASSAIGNAU, Pierre ORY, Gérard MARTIN,

Suppléant(e)s : Khadija BELBACHIR-BELCAÏD, Yvonne TRAH BI, Olivier SPIESSER

Magazine *Français du monde*

Directeur de la publication

François BOUCHER

Rédactrice en chef

Vanessa GONDOUIN-HAUSTEIN

Organismes extérieurs

Association Nationale des Écoles Françaises de l'Étranger (Anefe)

Laure PALLEZ, Catherine SMADJA-FROGUEL

Caisse des Français de l'étranger (CFE)

Isabelle FREJ (présidente du CA de la CFE)

France Horizon

Marie-Pascale AVIGNON-VERNET (représentante Français du monde - ADFE)

Solidarité Laïque

Jean-Louis SABATIÉ (représentant Français du monde - ADFE)

GROUPES DE TRAVAIL

Forum *Français du monde*

Bérangère EL ANBASSI, Anne HENRY-WERNER

Comité de rédaction

Claudine LEPAGE, Jean-Philippe GRANGE, Jérôme GUILLOT, François ROUSSEL, Catherine SMADJA-FROGUEL

Communication numérique / multimedia

Anne HENRY-WERNER, Guillaume GROSSO

Sponsors / publicité

François BOUCHER, Catherine SMADJA-FROGUEL

Préservation / restauration de la biodiversité

Yvon CHALM, Jérôme GUILLOT, Jean-Philippe GRANGE, Catherine LIBEAUT

Refonte des statuts et du règlement intérieur

Bérangère EL ANBASSI, Claudine LEPAGE, Chantal PICHARLES, Catherine SMADJA-FROGUEL

Vie des sections

François BOUCHER, Bérangère EL ANBASSI, Jérôme GUILLOT, Anne HENRY-WERNER, Chantal PICHARLES, Catherine LIBEAUT, Catherine SMADJA-FROGUEL

États généraux

François BOUCHER, Jérôme GUILLOT, Jean-Philippe GRANGE, Vanessa GONDOUIN-HAUSTEIN, Catherine, SMADJA-FROGUEL

ÉDITO



Catherine LIBEAUT, Secrétaire générale

Chères amies, chers amis,

Cette année a été marquée par de nombreux événements et rebondissements au sein de notre association. Malgré les démissions survenues au Bureau National et parmi notre personnel permanent à la fin de l'année 2022, nous avons réussi à maintenir l'engagement et la dynamique attendus d'une association telle que la nôtre. En tant que nouvelle secrétaire générale depuis novembre 2022, c'est avec un immense plaisir que je vous présente notre rapport annuel.

L'Assemblée Générale, qui se tiendra le samedi 26 août, sera l'occasion de partager, d'échanger et de débattre autour des activités, menées par le Conseil d'administration, présentées dans ce rapport. Celui-ci retrace une année riche en actions significatives. Après avoir pris connaissance de ce document, nous espérons vivement que vous partagerez notre avis. En effet, lors de notre AG, nous aborderons des sujets importants. Tout d'abord, notre Trésorière, Catherine SMADJA-FROGUEL, présentera le rapport financier. Deux autres points seront soumis à votre approbation : une proposition d'augmentation du montant de la contribution reversée au siège, ainsi qu'un travail de refonte de nos statuts et de notre règlement intérieur, engagé l'année dernière, qui sera présenté par notre Vice-présidente, Bérangère EL ANBASSI. Nous ferons également le point sur l'avancée des États généraux de notre association, initiés par notre Président, François BOUCHER.

Cette année associative a été rythmée par l'organisation de réunions en ligne sur la vie des sections, dans le but de soutenir et de partager les initiatives de notre association à travers le monde. De plus, nous avons tenu un webinaire sur le conseil consulaire, réunissant les Conseiller(e)s des Français(es) de l'étranger et les responsables de nos sections siégeant aux conseils consulaires. Ces rencontres nous ont permis de rester en contact avec nos adhérent(e)s et nos élu(e)s, de maintenir la vitalité de notre communauté, et de continuer à nous mobiliser pour la défense des intérêts et des droits des Françaises et Français de l'étranger. Le siège, les membres du BN et du CA ont également été disponibles pour répondre à vos questions tout au long de l'année.

Afin de renforcer notre proximité, nous avons mis en place l'envoi mensuel d'une lettre électronique, favorisant ainsi le dialogue et le maintien du contact avec nos adhérent(e)s et le siège. En interne, des réunions de service hebdomadaires ont été instaurées avec nos permanents pour faciliter la communication. Nous avons également suivi de près les activités du siège grâce à notre groupe

WhatsApp. Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à Isabelle CHARDONNET et Stéphane ARNOUX pour leur soutien indéfectible et leur collaboration exemplaire avec les membres du BN. J'adresse également mes vifs remerciements à Vanessa GONDOUIN-HAUSTEIN, qui a repris la rédaction de notre magazine dans des délais serrés. Ces trois personnes ont apporté un soutien total à notre mission.

Afin de rester en phase avec l'actualité française, nous nous sommes fortement mobilisés en organisant quatre webinaires sur la réforme des retraites et ses impacts pour les Français(es) de l'étranger. Nous avons également organisé une web-conférence en lien avec le numéro 207 de notre magazine, portant sur la place des femmes dans les conflits. Nous avons souhaité ouvrir ces échanges au-delà de nos adhérent(e)s, afin d'offrir une meilleure visibilité à notre association et de souligner son utilité.

En tant que membres du BN, nous avons été sollicités pour être auditionnés par la Cour des comptes, qui a lancé une enquête sur les services consulaires. Nous avons également été auditionnés dans le cadre de la mission d'information confiée aux sénateurs Frassa et Leconte sur l'application de la loi du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France. Nous avons rencontré le Conseiller Asie et Affaires consulaires de la Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, ainsi que le Conseiller auprès du ministre chargé des Français de l'étranger, afin de leur présenter notre association et préparer la demande de subvention pour 2023. Cette subvention est essentielle à la pérennité de notre association.

Cette année a été marquée par une forte mobilisation et une animation constante. Nous avons su nous adapter dans un climat d'écoute et de bienveillance. Nous tenons à remercier nos parlementaires et les élu(e)s pour leur soutien financier et leur appui. Nous adressons également nos sincères remerciements aux administrateurs sortants pour leur engagement et leur investissement durant leur mandat, et souhaitons la bienvenue à Mathias ASSANTE, qui remplace Florian BOHÊME, démissionnaire fin juin 2023.

Et surtout, nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude, chères adhérentes et chers adhérents, car c'est grâce à votre engagement bénévole sur le terrain que la Maison Commune de la Gauche et de l'Écologie à l'étranger, Français du monde - ADFE, rayonne !

Je vous souhaite une agréable lecture.

Français du monde est le magazine numérique gratuit de l'association Français du monde – ADFE. Il explore l'actualité en mettant l'accent sur les nouvelles lois et réglementations qui impactent la vie des Françaises et Français de l'étranger. De plus, la rubrique « Grand angle » aborde des sujets controversés. Les articles mettent également en lumière les activités de l'association. Bien que numérique, une campagne de diffusion spécifique est mise en place à chaque publication pour enrichir les données de personnalités ou d'organismes dont l'objet est étroitement lié au thème du numéro.

Vanessa GONDOUIN-HAUSTEIN

Rédactrice en chef

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, nous avons dédié ce numéro aux **Femmes engagées**. Qu'elles exercent en tant que journalistes, avocates, enquêtrices, chercheuses, enseignantes, conseillères des Français de l'étranger ou militantes de la société civile, les femmes occupent aujourd'hui des rôles de premier plan dans les conflits, la diplomatie, le maintien de la paix et la reconstruction. Engagées, elles luttent pour faire progresser les droits fondamentaux et démocratiques de leur pays, offrant ainsi une leçon de courage et de détermination. Que ce soit en Afghanistan, en Iran, au Kurdistan irakien et syrien, au Mali, en Ukraine ou ailleurs, elles symbolisent la résistance et sont des modèles pour une nouvelle géné-

ration de combattantes.

Le numéro de mars 2023 s'est quant à lui penché sur **l'Enseignement français à l'étranger**. Bien que notre système éducatif suscite l'admiration à l'étranger, le modèle existant est confronté à de nombreux défis qui menacent sa pérennité. La pandémie a entraîné une baisse des effectifs, une augmentation des frais de scolarité, la suppression de centaines de postes d'enseignement, l'évolution du modèle éducatif et la fracture numérique. Afin de mieux comprendre les enjeux et les conséquences, ce numéro aborde les défis et les perspectives du réseau de l'Enseignement Français à l'Étranger.

Face à l'aggravation du réchauffement climatique, il est plus urgent que jamais d'assurer une répar-

tion équitable de l'eau entre les individus et les nations. Pourtant, cette ressource rare, vitale et précieuse, partagée par 153 pays à travers le monde, est de plus en plus au cœur des conflits en ce début du XXI^e siècle. L'or bleu est-il devenu plus précieux que le gaz ou le pétrole ? C'est pourquoi le numéro 209 s'intéresse à **la crise écologique avec plusieurs articles consacrés aux problématiques géopolitiques liées au partage mondial de l'eau**.

Le prochain numéro de *Français du Monde* paraîtra à la rentrée et traitera de **la retraite des Françaises et Français établis hors de France**. Ce numéro comprendra des informations pratiques et abordera l'actualité administrative.

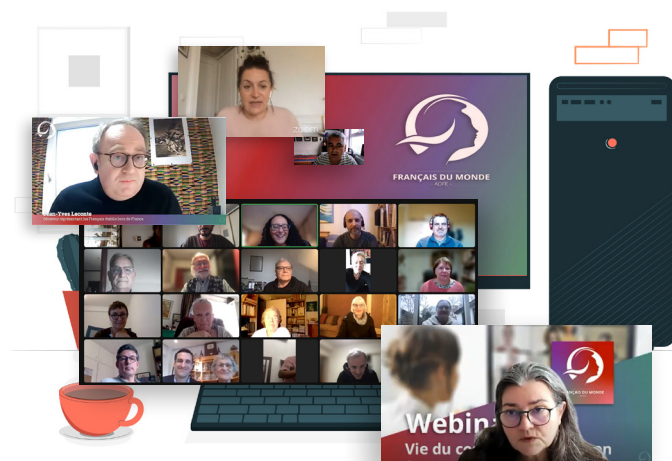
Comité de rédaction 2022-23 : François BOUCHER, Vanessa GONDOUIN-HAUSTEIN, Claudine LEPAGE, Jean-Philippe GRANGE, Jérôme GUILLOT, François ROUSSEL, Catherine SMADJA-FROGUEL, Jaime PEYPOCH (Vietnam), Stéphane ARNOUX (*permanent*), Isabelle CHARDONNET (*permanente*)



Les numéros de *Français du monde* sont à lire gratuitement sur francais-du-monde.org/magazine
Recevez le magazine dès sa parution en vous inscrivant à notre [lettre d'information](#)

Webinaires Français du monde

Webinaires Français du monde : L'association offre tout au long de l'année des webinaires exclusivement réservés à ses adhérent(e)s. Ces webinaires abordent des thématiques spécifiques aux Françaises et Français résidant à l'étranger. Grâce à ces rencontres en ligne, les participant(e)s ont l'opportunité d'engager des dialogues avec des experts issus de divers domaines tels que les retraites, les aides sociales, l'enseignement, la fiscalité, etc. Ces moments d'échange privilégiés permettent aux membres de se tenir informés et de bénéficier de conseils avisés. Pour revoir les échanges, une playlist YouTube, réservée aux adhérent(e)s, est accessible depuis [l'espace membre](#) du site de l'association.



Web-conférences Français du monde : L'association organise également des rencontres ouvertes à un large public afin de stimuler des débats sur des sujets d'actualité. L'objectif est de favoriser des échanges constructifs et de permettre à chacun de s'exprimer sur des thématiques essentielles. Ces échanges sont à revoir sur la [chaîne YouTube de l'association](#).

Dans le prolongement des travaux initiés par le précédent BN, un webinaire intitulé **Enseignement français à l'étranger** s'est tenu le 23 septembre 2022. Les intervenants suivants ont été invités à discuter de la situation de l'enseignement à la rentrée scolaire 2022 : Moulay Driss El Alaoui, Secrétaire général adjoint en charge de l'enseignement français à l'étranger à la FCPE, Isabelle Tardé, Déléguée générale de la Fapee, Adrien Guinemer, Conseiller national «Hors de France» - Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), Alessandra Diakhate - FSU-SNUipp Hors de France (FSU), Patrick Soldat, Secrétaire national, responsable des questions hors de France - Syndicat National des Enseignants de Second degré / Fédération syndicale unitaire (SNES/FSU), Xavier Auger, Hors de France du SGEN-Cfdt. Les intervenants institutionnels étaient Olivier Brochet, Directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), Jean-Marc Merriaux, Directeur de la Mission laïque française (MLF).

Le 26 novembre 2022, Français du monde - ADFE a organisé une web-conférence portant sur **La place des femmes dans les conflits**. Les récentes crises en Afghanistan, en Ukraine et en Syrie ont mis en évidence le rôle important joué par les femmes dans ces crises. La web-conférence a abordé cette question en s'intéressant à leur rôle dans la résolution des crises, l'établissement des processus de paix et leur impact dans la reconstruction post-conflit. Les intervenants étaient Céline Bardet, juriste et enquêtrice criminelle internationale, Olivier Baumard, ancien observateur international en Ukraine (2019-2021), Deborah Rouach, co-fondatrice de l'Institut du Genre en Géopolitique. La modération était assurée par Vanessa Gondouin-Haustein et Catherine Smadja-Froguel, et la partie technique par Anne

Henry-Werner. La web-conférence a été diffusée en direct sur la chaîne YouTube de Français du monde - ADFE et a enregistré plus de **988 vues** en juillet 2023 (**102 en direct**).

Un webinaire intitulé **Vie du conseil consulaire en formation bourses scolaires** a été organisé le 18 février 2023 à l'intention des conseiller(e)s des Français de l'étranger, ainsi que des sections Français du monde - ADFE siégeant aux conseils consulaires. L'objectif était d'informer les représentants de leur rôle et de leurs prérogatives. Le webinaire a abordé la campagne de bourses scolaires 2023-2024 et l'importance de maîtriser les instructions pour être efficace lors des échanges et des difficultés rencontrées. Les défis économiques liés à l'inflation et son impact sur le budget des familles bénéficiaires de bourses, alors que le budget alloué à l'aide à la scolarité ne connaît pas d'augmentation. Le rôle du ou de la la présidente du conseil consulaire est de créer un espace de discussion et de débat où tous les membres du conseil peuvent s'exprimer dans l'intérêt des familles.

Dans le cadre de la **réforme des retraites**, Français du monde - ADFE, le groupe Écologie & Solidarité de l'AFE et la Nupes ont organisé, en février 2023, quatre webinaires pour débattre de ce bouleversement sociétal. Les parlementaires Yan Chantrel, Hélène Conway-Mouret, Jean-Yves Leconte, Mélanie Vogel et Marina Mesure ont été invités, ainsi que les conseillers des Français de l'étranger Florian Bohême, Jean-François Deluchey, Margaux Isler, Cecilia Gondard, Martine Vautrin-Djedidi, Benoit Marin-Cudraz, la présidente de la CFE Isabelle Frej, le président de l'association François Boucher, et Président du groupe Écologie & Solidarité à l'AFE Baptiste Heintz. Ces webinaires ont enregistré un total de **2 438 vues** (**386 en direct**).

Français du monde – ADFE apporte soutien et conseils notamment grâce à une représentation au sein des commissions nationales : Commission Nationale des Bourses scolaires (CNB), Commission Permanente pour la Protection Sociale des Français de l'Étranger (CPPSFE), Stafe (le fonds de Soutien au Tissu Associatif des Français à l'Étranger, etc. Plus d'informations sur l'organisation de l'association sur francais-du-monde.org/organisation/

Commission Nationale des Bourses scolaires (CNB)

Bérangère EL ANBASSI, Anne HENRY-WERNER, représentantes de Français du monde - ADFE

Chantal PICHARLES, au titre du groupe Écologie & solidarité de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)

La CNB s'est réunie les 14 et 15 décembre 2022 pour les **campagnes 2022-2023 du rythme Nord et 2023 du rythme Sud**. ([Compte-rendu diffusé le 4 janvier 2023](#); Complément : [Données chiffrées du 28 février 2023](#))

Un webinaire a eu lieu le 18 février 2023 à destination des Conseiller(e)s des Français(es) de l'étranger (CFdE) membres de Français du monde - ADFE et représentants de section aux commissions consulaires des bourses scolaires (CCB). Bérangère El Anbassi, Catherine Libeault et Chantal Picharles sont intervenues. Pour répondre aux **questions apparues sur le forum Français du monde** et sur les différents réseaux sociaux, un déroulé des campagnes de bourses scolaires a été présenté de manière à mettre en évidence toutes les étapes prévues par les instructions spécifiques où les CFdE et représentants des sections peuvent jouer un rôle. **Le rôle du/de la Président.e du CCB a été rappelé** (en amont du dialogue de gestion, pendant le CCB). Les nouveautés des instructions 2023-2024 ont été précisées.

Les retours des CCB sont importants pour pointer les difficultés rencontrées, les dossiers épineux et les évolutions souhaitées. Les participants ont posé des questions pertinentes que ce soit sur l'immobilier, le rôle d'information des membres du CCB et de collaboration (CFdE, représentants Français du monde - ADFE, syndicats, parents d'élèves, poste, administration, etc.). Des messages ont été envoyés par le siège de la part des deux représentantes à la CNB (11 octobre pour la préparation des CCB avec les instructions et les nouveautés (tablettes numériques / mesures de plafonnement pour les établissements / patrimoine immobilier et patrimoine mobilier/ mention du nom du/de la président.e du CCB sur les notifications aux familles, etc.). 4 janvier 2023 pour le compte-rendu de la CNB. Un message a été envoyé début mars pour la préparation des CCB1 rythme Nord et CCB2 rythme Sud, message accompagné des instructions afférentes aux rythmes Nord et Sud. Trois autres ont suivi pour des rappels et/ou des précisions concernant cette campagne particulière dans son déroulement.

La campagne des bourses scolaires 2023-2024 se déroule dans un contexte de forte inflation, de hausse des prix des carburants, gaz, électricité, etc. de fluctuations des taux de change avec un budget attribué à l'AEFE pour l'aide à la scolarité, pour le moins restreint. La CNB s'est tenue les 27 et 28 juin 2023 dans un contexte incertain, marqué par des augmentations de frais de scolarité, une hausse de l'inflation, des taux de change défavorables et des retombées économiques de la crise sanitaire qui affectent de nombreuses familles. Parallèlement à ces incertitudes, les ccb se sont tenues sans connaissance de l'enveloppe limitative sur la base d'un budget 2023 retrouvant son niveau de 2021 et très contraint par rapport aux années précédentes (aide Covid).

Le respect d'un cadrage budgétaire strict est annoncé par le Directeur de l'AEFE Olivier Brochet dans son introduction. Or, les remontées de participants aux CCB1 (rythme Nord) font apparaître un taux d'ajournements extrêmement élevé d'où des incertitudes concernant la capacité à couvrir ces besoins en CCB2. **Le Directeur signale que les besoins recensés étaient supérieurs à l'enveloppe et que des arbitrages ministériels tardifs ont été pris quelques jours avant la CNB : l'utilisation de la totalité de la soule et le dégel de la réserve de précaution (programme 151)** ont été autorisés. Soit 9,094 M Euros. Pas de budget supplémentaire pour couvrir les CCB2.

La contribution progressive de solidarité (CPS) est relevée de 2 à 7 points, ce qui représente 2,4 M Euros. La CNB est informée de cette décision prise en amont. Mesure qui est à effet immédiat pour le rythme Nord et aura un impact (à la baisse) sur les quotités de nombreuses familles. Toutes les quotités vont être recalculées par le service d'aide à la scolarité de l'AEFE et les postes ont été rapidement informés. Les notifications aux familles vont donc être retardées et arriveront pendant l'été (juillet ?), l'AEFE affirme vouloir faire preuve de diligence. Seuls les dossiers à 100% de quotité théorique ne sont pas impactés. Les dossiers dont la quotité est inférieure à 7% seront donc de facto hors barème. Pour les dossiers dont la quotité théorique (QT) se situe entre 80 et 99%,

la CPS est minorée selon la formule $<1-(QT-80)/(100-80)> \times 7$ (Exemple : une quotité de 90% : $<1-(90-80)/(100-80)> \times 7 = 3,5$ passerait à 86,5%). Pour rappel, ce dispositif est prévu à l'article 2.12 de l'instruction spécifique sur les bourses scolaires. La CPS est destinée à contenir le montant total des propositions formulées par les conseils consulaires dans la limite des moyens budgétaires alloués. Elle peut être révisée en cours de campagne. C'est donc le cas pour la première fois depuis 2013 : le budget ne couvrant pas la totalité des besoins, la CPS est augmentée de 5 points pour passer à 7 points. Cela veut bien dire que les quotités de bourses scolaires sont presque toutes en baisse, le reste à charge augmente d'autant pour les familles. En d'autres termes, les moyens budgétaires nécessaires à l'aide à la scolarité des familles françaises à revenus moyens et faibles n'étant pas donnés à l'AEFE, ce sont ces mêmes familles qui sont amenées à pallier l'insuffisance budgétaire. Ce choix politique fait courir un fort risque de déscolarisation causées par un reste à charge (RAC) trop lourd à payer pour les familles. Les frais de scolarité, eux, continuent à augmenter, les établissements devant fonctionner dans un contexte économique mondial défavorable.

Quelques précisions ont été apportées par l'administration : **le calcul initial** a été fait sur la base du montant attribué pour 2022-2023 et modulé en tenant compte du taux de change (septembre 2022) et de la variation des IPPA ; **l'enveloppe** a ensuite été répartie en pourcentage du montant total issu de ce calcul à chaque poste du rythme Nord ; **évolution du taux de change** : les familles ne sont pas impactées (calculs effectués sur la base des frais de scolarité en monnaie d'appel), par contre, c'est l'établissement qui assume l'impact favorable ou défavorable du taux de change ; **ajournements** : l'administration insiste sur le fait qu'il y a un retour à l'application stricte des instructions et rappelle qu'un dossier incomplet doit être ajourné (une fois une bourse accordée, il n'est alors plus possible de revenir en arrière) ; **1029 VAD (visites à domicile)** ont été réalisées contre 429 l'an passé ; normalement, **la prochaine CNB** aura lieu les 14 et 15 décembre prochains.

Annexes :

- [Les chiffres pour la campagne 2023 du rythme sud \(avant la période 3 des recours\), pour la campagne 2023-2024 du rythme nord \(avant périodes 2 et 3\)](#)
- [Calendrier présenté pour le rythme sud](#)

Déclaration commune

Anne HENRY-WERNER & Chantal PICHARLES

Le budget 2023, retrouvant son niveau de 2021, sans prise en compte des effets de l'inflation mondiale, des augmentations de frais de scolarité qui en découlent, des taux de change défavorables, des retombées économiques de la crise sanitaire sur un grand nombre de familles... n'est à la hauteur ni des attentes, ni des besoins recensés. Les CCB se sont tenus de manière atypique et dans une ambiance souvent tendue en avril, sans enveloppe limitative traditionnellement établie après le dialogue de gestion. Le ministre, devant l'AFE en mars dernier, laissait entendre que « les besoins des familles seraient tous couverts ». Mais, dans la plupart des postes, l'enveloppe de référence s'est révélée insuffisante pour répondre aux besoins avérés, après étude des dossiers. De plus, la hausse, anormalement élevée dans certains postes, des ajournements de dossiers, suscite de fortes inquiétudes quant à la capacité de couvrir ces besoins en CCB2.

La pression exercée dans de nombreux conseils consulaires pour supprimer les « petites quotités » a choqué de nombreux participants à ces conseils. Les quotités calculées sur la base du barème en vigueur ne devraient-elles pas être considérées comme un droit acquis par les familles concernées ? Soulignons que ces mesures touchent essentiellement les classes moyennes ; celles qui ont de toute façon le plus difficilement accès au réseau des établissements EFE et doivent souvent faire de gros efforts pour y scolariser leurs enfants. Pour ces familles, toute aide, même minime est bienvenue et est un symbole fort du soutien de l'État français. La suppression des petites quotités est un affront aux efforts de telles familles. Les classes moyennes doivent-elles être la variable d'ajustement et les contraintes budgétaires doivent-elles être synonymes de réduction de la mixité sociale au sein du réseau EFE ?

L'objectif de doublement des effectifs va-t-il de pair avec une volonté de cibler une élite financière ? Or, rien ne sert d'être dans le déni : dans de nombreuses régions, les effectifs sont en baisse. Mettre des barrières à l'accès des populations françaises reviendrait par conséquent à contrer les objectifs du gouvernement ! (doublement du nombre d'élèves)

Il nous semble difficile, voire impossible, de valider cet accès restrictif au réseau, le modèle de société que cela induirait, cette image d'une France qui aurait oublié ses valeurs de solidarité, qui limiterait l'accès à un même enseignement de qualité pour tous ses enfants, qui bifferait la priorité à l'éducation à ses enfants hors du territoire national.

Dans cette situation de blocage budgétaire, comment protéger les familles boursières et notamment « les classes moyennes », celles qui n'ont pas de revenus suffisants pour supporter un « reste à charge » alourdi, qui risquent, à court terme d'être obligées de déscolariser leurs enfants du système d'enseignement français faute d'une aide adaptée ?



Observatoire pour les élèves à Besoins Éducatifs Particuliers (Obep)

L'Observatoire pour les élèves à Besoins Éducatifs Particuliers (Obep) est une instance qui réunit professionnels de l'éducation, élus, représentants de parents de personnels, d'associations de Français de l'étranger, pour permettre d'améliorer la scolarisation d'élèves à besoins particuliers au sein du réseau de l'enseignement français à l'étranger. L'Obep se réunit deux à trois fois par an, immédiatement après un conseil d'administration de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE).

Chantal PICHARLES, représentante Français du monde - ADFF

AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap) :

Depuis la rentrée 2021, toutes les familles françaises concernées peuvent bénéficier d'une aide pour contribuer au financement des AESH. Cependant, la procédure peut être assez longue, notamment lors de la validation du dossier de l'enfant par une Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Il est essentiel que la MDPH notifie le besoin d'une aide humaine pour l'élève en situation de handicap, en se basant sur le dossier présenté, afin de déterminer le nombre d'heures nécessaires (excepté pour les besoins d'aide AESH mutualisée). Plus d'informations sur cette aide au lien suivant : [lien vers le document](#).

Obep (Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers) : La réunion de l'Obep a eu lieu le 15 mars. Un point d'étape a été présenté pour chacun des groupes de travail mis en place en 2022 :

- **Numérique et inclusion** : Ce sujet vaste fera l'objet d'un colloque en novembre, visant à dresser un état des lieux des pratiques au sein du réseau et à proposer des réponses pratiques, concrètes et inter-catégorielles.
- **Formation** : Le Diplôme d'Université (DU) de l'INSHEA répond à un véritable besoin. Les inscriptions sont en cours pour une troisième cohorte. De plus, un projet de parcours M@gistère « école inclusive » est en cours de développement, en collaboration avec l'AEFE, le Réseau Canopé et l'INSHEA.
- **Intervenants médico-sociaux et téléconsultation** : Les expériences, en ce qui concerne le financement des intervenants, varient d'un pays à l'autre selon le droit local (financés par l'établissement ou externalisés). Il est envisagé de se baser sur les listes de notoriété existantes dans les consulats pour établir une base solide de praticiens. L'AEFE n'est pas autorisée juridiquement à orienter vers des plateformes de téléconsultation, mais des recherches sont en cours pour aider les établissements dans ce domaine.
- **AESH** : Un groupe de travail ponctuel s'est réuni en avril et mai afin de proposer des pistes visant à remédier aux retards de paiement de l'aide à la rémunération des AESH.

En conclusion : Profiter de journées telles que la Journée du Handicap pour mobiliser la communauté ; introduire des points spécifiques sur l'école inclusive dans les séminaires de rentrée ; mettre en valeur davantage le chapitre OBEP/AESH/école inclusive sur les sites de l'AEFE et de la MLF ; élargir les publics cibles, tels que les équipes de communication.

Les réunions du groupe de travail en avril et mai ont eu lieu et le Directeur a donné les pistes - Le budget consacré aux AESH (1,3M Euros) a été utilisé (243 AESH) et risque lui aussi de ne pas être suffisant pour couvrir plus de demandes à l'avenir.

Des instructions spécifiques concernant les AESH sont en cours de rédaction et devraient être publiées cet été.

En juin, le Directeur de l'AEFE a envoyé un courrier aux chefs d'établissement, les invitant à réunir les équipes éducatives afin d'établir le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) des élèves bénéficiant d'une décision MDPH pluriannuelle encore valide pour l'année prochaine, et à le transmettre à l'AEFE afin d'éviter toute interruption dans la prise en charge.

Les équipes de la SDAS travaillent actuellement sur l'élaboration d'un barème par poste, prenant en compte le niveau et le coût de la vie, afin d'établir le taux horaire minimum pour le remboursement aux familles de la rémunération des AESH.

La DFAE rappelle l'enveloppe budgétaire limitative pour le dispositif de remboursement des salaires des AESH, encourageant les familles à examiner les possibilités locales de financement. Elle demande à l'AEFE de prendre cela en compte lors des décisions de remboursement qu'elle effectue.

Des travaux seront entrepris auprès des MDPH afin d'harmoniser les documents et les périodes de renouvellement des dossiers, dans le but d'améliorer les délais de versement de l'aide à la rémunération des AESH.

Commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger (CPPSFE)

Elisabeth KANOUTÉ, Anna Fatoumata MAÏGA, représentantes de Français du monde - ADFE

Denis GLOCK, au titre du groupe Écologie & solidarité de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)

Préparation de la CPPSFE : En novembre 2022, nous avons envoyé à l'attention des Conseiller(e)s des Français(es) de l'étranger et des représentant(e)s de section siégeant dans les Conseils consulaires pour la protection et l'action sociale (CCPAS), un questionnaire relatif aux nouveaux taux de base 2023 et aux raisons motivant ces demandes. Exprimés en euros, ces taux doivent refléter le niveau de ressources minimum permettant des conditions de vie décentes à nos compatriotes âgés au regard du coût de la vie locale.

Arbitrage des taux de base en CPPSFE : L'inflation et l'évolution du taux de change constatées entre février N-1 et février N permettent de déterminer en CPPSFE un taux de base théorique qui renseigne sur son évolution. C'est une donnée indicative pour les débats en commission, l'enveloppe des crédits CCPAS ne permettant pas de répondre à toutes les augmentations demandées par les postes.

En 2023 la dotation des crédits CCPAS est de 15 352 000 euros (après application de la réserve de précaution qui est de 5 % cette année au lieu de 4 % applicable des années précédentes) pour une demande des postes de 17 100 0016 euros (4309 allocataires) soit un gap de 1 748 016 euros. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a maintenu à minima les taux de base de 2022 sauf pour certains pays « où le décrochage entre le taux de base et le coût réel de la vie restait important et n'avait pas été réévalué depuis plusieurs années, tels que les pays en crise ou ceux où les effets du change/inflation sont importants, comme en Amérique latine... »

Dans ce contexte d'inflation mondiale et de dépréciation de l'euro 143 postes ont demandé des augmentations de leur taux de base. 15 205 536 euros ont été engagés des crédits disponibles 2023 pour maintenir les taux de base aux valeurs de 2022 dans tous les Postes.

Le reliquat de 146 464 euros est redirigé sur un budget de gestion sociale des nouveaux entrants de l'année en cours (AAH, ADD, SMSE, etc.) et pour les demandes d'augmentation des taux de base.

La somme de 130 368 euros a été arrêtée plus précisément pour répondre aux demandes de hausses des taux de

base. À la commission de mars 2022 nous disposons de 320 000 euros !

Les 2 représentant(e)s des associations et les 3 membres des commissions AFE ont décidé face aux propositions de hausse de la DFAE, de privilégier la solidarité envers nos compatriotes en élargissant les hausses à au moins un pays par zone géographique et à ceux connaissant des situations particulières comme par exemple l'Ukraine, pays en guerre.

Evidemment nous nous sommes heurtés à la faiblesse des budgets mis à notre disposition mais en jouant sur le montant des euros accordés pour les hausses des taux de base et le nombre d'allocataires des pays retenus nous sommes arrivés à élargir l'assiette des postes à augmenter. Nous avons conclu cette difficile commission face à des budgets 2023 totalement insuffisants par un engagement de la DFAE (noté dans le PV), pour une priorisation de pays dont le taux de base sera augmenté en CPPSFE 2024.

Oles (Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité) :

Les Oles sont les partenaires privilégiés des postes pour l'aide en faveur de nos compatriotes les plus vulnérables. Ils répondent à des situations qui par leur urgence ou leur nature ne peuvent trouver de solutions dans le cadre des conseils consulaires.

Le comité des subventions du programme 151 s'est réuni le 7 juin 2023. Les crédits de la DFAE consacrés aux Oles étaient fixés pour 2023 à 1,4 M d'euros. Lors de cette campagne Oles 2023, la DFAE a reçu et étudié un total de 101 demandes de subvention (103 en 2022).

Après examen des demandes, le total des subventions accordées concernent 93 organismes bénéficiaires pour un montant de 1,13M d'euros.

Le besoin d'accompagnement social des Français vivant à l'étranger est important au vu des différentes crises qu'ils connaissent depuis 2020 (sanitaire, sécuritaire, économique, énergétique, etc.).

Il est important que les campagnes Oles restent dans le cadre d'une ouverture permettant à tout organisme (au delà de ceux habituellement éligibles) de présenter une demande de subvention en faveur d'une action et d'un soutien à nos compatriotes en difficulté.



Soutien au tissu associatif des Français à l'étranger (Stafe)

Le Stafe repose sur l'attribution de subventions à des projets dont l'objet est de nature éducative, caritative, culturelle ou d'insertion socio-économique et qui contribuent au soutien des Françaises et Français à l'étranger. Les projets devront impérativement bénéficier en tout ou partie à des usagers français, dans le but précité de les aider au plan éducatif, caritatif, culturel ou économique pour être éligibles au Stafe. Cette année, [six sections ont été sélectionnées](#) pour bénéficier de cette subvention : Français du monde – ADFE Berlin : 6 000 €, Français du monde – ADFE Djibouti : 4 500 €, Français du monde – ADFE Barcelone : 2 000 €, ADFE Ethiopie : 3 637 €, Français du monde – ADFE Thaïlande : 16 000 € et Français du monde – ADFE Vietnam : 11 585 €.

Philippe MOREAU, représentante Français du monde - ADFE

Vanessa GONDOUIN-HAUSTEIN, représentante Français du monde - ADFE

Gaëlle LECOMTE, au titre du groupe Écologie & solidarité de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)

Suite au profond mécontentement exprimé en mars 2022 par les 5 membres siégeant à la Commission nationale Stafe, une deuxième réunion a été organisée 48 heures plus tard. Parmi les sujets de désaccord avec l'Administration, il y avait l'interprétation de plus en plus restrictive des critères d'éligibilité à la subvention, entraînant le rejet d'un nombre croissant de dossiers, malgré l'avis favorable émis par les Conseils consulaires.

Lors de cette réunion, présidée par Jean-Baptiste LEMOYNE, alors ministre délégué en charge des Français de l'étranger, un certain nombre de projets précédemment invalidés ont pu être récupérés. Cependant, cela n'a pas suffi à apaiser le mécontentement des membres de la Commission.

En réponse à cette situation, la Directrice de la DFAE, Mme Haguénauer, a annoncé la créa-

tion d'un groupe de travail composé des membres de la Commission nationale. Ce groupe avait pour mission de formuler des propositions pour réviser les critères d'éligibilité, voire même réexaminer l'ensemble du dispositif.

Entre septembre 2022 et juin 2023, la DFAE a organisé quatre réunions du Groupe de travail, supervisées par M. Cédric Prieto, responsable du dossier au sein de la direction. À la suite des deux premières réunions (en septembre 2022 et décembre 2022), Philippe MOREAU et Gaëlle LECOMTE ont transmis des propositions conjointes à l'administration.

Cependant, lors de la Commission nationale qui s'est réunie fin mars 2023, Mme Vanessa GONDOUIN-HAUSTEIN (représentante de Français du Monde - ADFE) et Gaëlle LECOMTE ont constaté une fois de plus que les critères définis par l'Admi-

nistration pouvaient être extrêmement restrictifs, notamment pour les petites associations qui ne sont pas toujours bien préparées à rédiger et présenter un projet novateur chaque année. De plus, il a été rappelé aux membres de la Commission que leur participation ne valait qu'à titre consultatif et que les décisions finales revenaient à la DFAE.

À la suite des deux réunions suivantes du Groupe de travail, Vanessa et Gaëlle ont formulé des propositions visant à assouplir les critères et à simplifier l'octroi de la subvention pour les associations. N'ayant pas toujours eu l'impression d'être entendues par l'Administration, elles ont interpellé nos parlementaires de gauche et un [courrier](#) a été envoyé à la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Mme Catherine COLONNA.

France Horizon

Interlocuteur privilégié de la Direction des Français à l'Étranger (DFAE) et du Centre de crise et de soutien (CDCS), France Horizon (FH) accueille et accompagne vers l'insertion sociale les Français de retour de l'étranger en situation de grande vulnérabilité sociale.

Marie Pascale AVIGNON-VERNET

Représentante Français du monde - ADFE à France Horizon et Vice-présidente de France Horizon

Les chiffres de l'année 2022 :

En 2022, 243 Français rapatriés ont été hébergés et accompagnés par FH, dont 86 nouvelles admissions ; ils venaient à 62 % d'Afrique, 12 % d'Europe, 7 % d'Asie et 19 % d'Amérique du Nord et du Sud.

Sur les 86 nouvelles admissions, 61 concernaient des personnes rapatriées par voie consulaire, pour des raisons de détresse personnelle sociale, financière ou sanitaire (les cas où Marie-Pascale Avignon Vernet est sollicitée sur tel ou tel dossier) ; 25 Français de retour de l'étranger qui s'étaient adressés aux services sociaux de leur lieu de résidence ont été orientés vers des établissements de France Horizon, que ce soit des centres d'accueil et d'insertion ou des Ehpad.

Pour les rapatriements individuels, il s'agit d'une action concertée avec la DFAE : les dossiers sont constitués par les consulats, (souvent avec

l'aide des conseillers consulaires ou des responsables locaux de Français du monde - ADFE), puis étudiés par la DFAE. Quand celle-ci a donné son accord, elle oriente vers France Horizon les personnes ou les familles dont les besoins sont en adéquation avec les compétences de FH, ce qui exclut par exemple les grands malades ou les cas psychiatriques lourds qui sont adressés aux services hospitaliers.

Plan d'avenir partagé 2023-

2027 : Préparé en concertation avec la gouvernance, les directions d'établissements et les instances représentatives des salariés, ce plan d'avenir partagé prévoit, pour le pôle Français de l'étranger rapatriés, de consolider le cadre de soutien au retour en France : en renforçant le partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (DFAE et CDCS), pour mieux répondre

à l'urgence, suivre et évaluer les actions menées, et rechercher des partenariats d'autres structures médico-sociales impliquées dans l'accueil des rapatriés, handicapés ou souffrant de maladies mentales. La mutualisation des compétences de l'ensemble des pôles d'activité de FH permet d'apporter une réponse adaptée en fonction de l'âge, des problématiques sociales ou de santé des personnes rapatriées.

53 000 Français de retour au pays ont été aidés depuis 83 ans.



Découvrez les missions de France Horizon sur france-horizon.fr

Solidarité Laïque

Association loi de 1901 reconnue d'utilité publique, Solidarité Laïque est un collectif de 48 organisations liées à l'école publique, à l'éducation populaire et à l'économie sociale et solidaire. Le collectif se mobilise pour l'accès de tous à une éducation de qualité, en France et dans plus de 20 pays.

Jean-Louis SABATIÉ

Représentant Français du monde - ADFE à Solidarité Laïque

La présence de Français du monde - ADFE au Conseil d'administration de Solidarité Laïque témoigne de son adhésion aux valeurs communes et de son engagement à les mettre en pratique en France et à l'étranger,

aux côtés de 48 autres organisations membres liées à l'école publique, à l'éducation populaire et à l'économie sociale et solidaire. Parmi les membres de Solidarité Laïque figurent des associations, des mu-

tuelles, des syndicats et des coopératives.

Il s'agit d'assurer une éducation publique de qualité pour tous, intégrant la citoyenneté tout au long de la vie, de promouvoir la solidarité, que ce

soit ici (envers les migrants, les vacances pour tous, etc.) ou là-bas (par le biais de projets éducatifs, de la rentrée scolaire, des parrainages, etc.) de s'engager dans la Campagne mondiale pour l'éducation et lutter contre la marchandisation de l'éducation, de combattre les exclusions et promouvoir l'accès aux droits.

La mission exemplaire de Solidarité Laïque est la suivante : « Faire en sorte que chaque citoyen.ne bénéficie d'une éducation de qualité, afin de vivre ensemble, librement, dans un monde plus juste, plus durable et en paix. »

Ce partage de valeurs communes incite à un rapprochement entre les sections de Français du monde - ADFE et Solidarité Laïque, en vue de mener des actions coordonnées sur le terrain dans le cadre de projets de développement ou en situation d'urgence ou de catastrophes.

Les sections pourraient participer

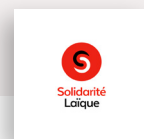
à la Rentrée solidaire, qui mobilise chaque année plusieurs centaines d'établissements en France. En 2020, la « Rentrée solidaire » a permis de distribuer 20 000 kits scolaires dans 62 écoles publiques en République démocratique du Congo. Ces fournitures ont été collectées par les 70 000 enfants et jeunes français mobilisés en 2019. En 2021, des élèves d'Haïti ont également bénéficié de cette initiative. En 2022, plus de 70 000 élèves de tous âges, accompagnés de 900 enseignants, éducateurs et éducatrices, se sont mobilisés pour la Rentrée Solidaire avec les écoliers libanais. La Rentrée Solidaire 2022-2023 est consacrée aux écoles publiques au Cameroun.

De même, Solidarité Laïque édite des jeux et du matériel éducatif que les sections de Français du monde - ADFE pourraient diffuser auprès des animateurs des Flam (Français Langue Maternelle), des établissements de

l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger) et de la Mission laïque française, qui est également membre de Solidarité Laïque.

La participation à une AG extraordinaire et à la réunion annuelle des membres de Solidarité Laïque, le 2 février 2023, a permis de mieux comprendre les orientations et les actions de l'organisation dans les pays d'Afrique et des Caraïbes. Cette assemblée générale a été suivie d'une table ronde intitulée : « État du monde : enjeux et perspectives pour l'action de l'Union dans les territoires ». Des liens renforcés permettraient de lancer de nouvelles actions conjointes.

Plus d'infos sur Solidarité Laïque
solidarite-laique.org



Association Nationale des Écoles Françaises de l'Étranger (Anefe)

L'Association Nationale des Écoles Françaises à l'Étranger a été créée en 1975 pour aider les écoles à obtenir la garantie de l'État pour les emprunts nécessaires à leurs projets immobiliers. Français du monde - ADFE est membre de droit du Conseil d'administration de l'Anefe.

Laure PALLEZ, Catherine SMADJA-FROGUEL,
représentantes Français du monde - ADFE à l'Anefe

Lors du premier conseil d'administration nous avons approuvé le rapport financier ; l'Anefe gèrait et garantissait les encours suivants au 31/12/2022 : 26 prêts directs pour 31,0 M€ à comparer aux 27 prêts directs pour 34,5M€ en N-1, 18 prêts indirects en devises et en euros pour une contrevaletur de 180,4 M€ (capital restant dû) à comparer aux 19 prêts en devises et en euros pour une contrevaletur de 186,5 m€ en N 1. Sur ces 18 prêts, 9 font l'objet de dépôts de garantie à hauteur de 8,6 M€. Lycées ayant fait l'objet d'un rééchelonnement des paiements : le Lycée Charles de Gaulle de Damas (Syrie), l'Institution Saint Dominique de Rome (Italie), le lycée Marcel Pagnol d'Assomption (Paraguay), le Lycée Français de Lomé (Togo), le Lycée français international Gustave Eiffel de Maputo (Mozambique) : une demande

de restructuration est en cours pour l'Ecole française Charlemagne de Pointe Noire (Gabon).

L'Anefe a terminé l'année avec un résultat d'exploitation négatif en grande partie due à l'utilisation en 2022 d'un cabinet d'avocats pour la proposition de réforme des statuts (coût de 66.134€).

Les points d'attention concernent la réforme des statuts qui sera discutée à l'automne, et l'impact du nouveau dispositif mis en place pour l'obtention de la garantie de l'Etat qui semble nécessiter des délais beaucoup plus longs et décourager des établissements.

Il est essentiel que nos membres se présentent aux élections au CA (il faut être désigné par un établissement).

Lien vers les [comptes-rendus des CA de l'Anefe](#)

Caisse des Français de l'étranger (CFE)

La CFE est un organisme de Sécurité sociale, de droit privé chargé d'une mission de service public. Placée sous tutelle des ministères en charge de la Sécurité sociale et du Budget, elle a l'obligation d'équilibrer ses comptes et ne perçoit aucune aide de l'Etat. Elle tire ses ressources des seules cotisations de ses adhérents, elle est totalement autonome sur le plan financier. Plusieurs membres de Français du monde - ADFE sont élus au sein de Conseil d'administration de la Caisse.

Isabelle FREJ

Présidente du CA de la CFE

La CFE compte actuellement 149 000 contrats actifs pour 177 000 bénéficiaires. Le Conseil d'administration de la CFE, qui s'est tenu les 12 et 13 décembre 2022, était le troisième conseil de cette nouvelle mandature mise en place en avril 2022.

Au cours de cette mandature, le CA a pris plusieurs décisions importantes, notamment la constitution du bureau, la formation des commissions, la validation du budget opérationnel de 2023, la revue et la validation des objectifs et indicateurs de la convention entre la CFE et le Ministère des Affaires sociales, ainsi que la revue des résultats prévisionnels de l'exercice 2022, de la rentabilité par produits et du budget 2023, et les propositions d'évolutions tarifaires.

La mandature se met en place, le bureau est opérationnel, les commissions pour notre troisième rencontre gagnent en maturité. La documentation fournie par la CFE s'est améliorée en contenu et en qualité d'analyse. Les échanges entre administratrices et administrateurs, avec la Direction de la CFE, mais aussi avec la tutelle (Affaires sociales et Affaires étrangères), ont été animés, fructueux et respectueux. La conscience de travailler pour l'intérêt général semble être maintenant partagée par les administrateurs de manière plus forte et plus transparente (indépendamment des calculs politiques qui ne manqueront pas de réapparaître).

Le CA de fin d'année est traditionnellement consacré à la révision des aspects financiers et des indicateurs de la convention de partenariat entre la CFE et l'État. Ce CA a été marqué par des décisions importantes liées à la tarification et au budget, en raison de plusieurs constats et décisions attendus :

Projections financières 2022 : du fait d'une hausse importante du montant des prestations versées (liées notamment à l'inflation sur les coûts de santé et à l'évolution des taux de change EUR/USD) et d'une baisse des cotisations perçues, principalement liée à une baisse

du nombre d'assurés en contrats collectifs, la CFE annonce un résultat opérationnel déficitaire (avant écritures de régularisation de fin d'année). Les produits financiers, du fait de l'évolution des taux, ne permettront pas en 2022 de couvrir ces pertes.

Étude actuarielle sur les produits de la CFE : une étude a été réalisée pour analyser la rentabilité des différents produits et l'évolution du ratio Prestations/Cotisations net (P/C net, y compris les frais de gestion). Le ratio moyen est actuellement très dégradé et continuera de se détériorer sans modification tarifaire. Les contrats collectifs sont équilibrés, tandis que les contrats individuels sont déficitaires. Des différences de rentabilité sont également constatées entre les anciens et les nouveaux produits.

Propositions d'évolutions tarifaires : le CA a voté à l'unanimité plusieurs propositions, dont une hausse des cotisations pour les produits collectifs et individuels, à hauteur du relèvement du plafond de la Sécurité sociale pour 2023 (+6,9%). Des exceptions ont été faites pour certains produits, comme JeunExpatSanté, avec une hausse spécifique des cotisations et l'introduction d'une période de carence pour les nouvelles adhésions de moins de 30 ans. La cotisation de la Catégorie aidée a également été revalorisée. Les contrats antérieurs à la réforme ont vu leur hausse annuelle alignée sur celle des autres assurés.

Communication et commercialisation : les mesures tarifaires devront être expliquées aux adhérents, et des efforts commerciaux seront déployés, notamment en direction des entreprises et des nouveaux adhérents. La qualité de service et la gestion des dossiers doivent également être améliorées, avec des indicateurs tels que le délai de remboursement, la réduction du stock de dossiers en attente et l'amélioration du taux de réponses aux demandes et réclamations.

La CFE prévoit également d'ouvrir un point d'accueil physique à Paris et de permettre le paiement des cotisations via PayPal et American Express. Toutefois, sans

mesures complémentaires, le retour à l'équilibre à court et moyen terme ne sera pas possible.

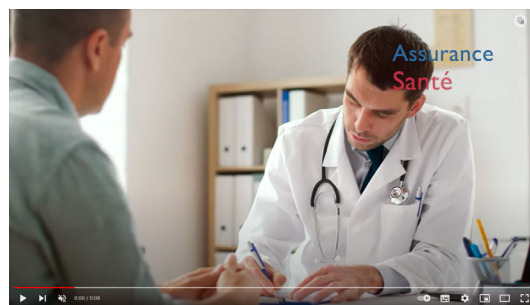
Les administrateurs, issus de la liste portée par Isabelle FREJ, sont disponibles pour échanger, expliquer et écouter les adhérents. Les retours et remarques des Françaises et Français qui rencontrent des difficultés

pour payer les cotisations sont importants pour comprendre et proposer des améliorations.

Il est essentiel que les élus rappellent le statut et le rôle de la CFE en tant que caisse de sécurité sociale et acteur de la solidarité envers les Français de l'étranger et les entreprises françaises à l'étranger.



Dépôt des Feuilles de soins en ligne sur la chaîne YouTube de la CFE



La CFE : la Sécurité sociale des expatriés (spot télévisé)



Le mardi 11 juillet 2023, le Conseil d'administration de Français du monde – ADFE s'est réuni avec Isabelle Frej, en sa qualité de présidente du CA de la CFE, de Pierre-Yves Dupuis, membre du CA de la CFE basé à Hong Kong, et de Khadija BELBACHIR-BELCAID, représentante AFE au CA de la CFE. Cette réunion faisait suite à diverses interrogations soulevées dans la presse et sur le forum de l'association concernant la Caisse. Voici ce qui a été abordé, précisé ou rappelé lors de cette rencontre :

La CFE relève du code de la sécurité sociale, ouverte à tous, sans exigence de bilan de santé, quel que soit l'âge ou le pays de résidence. Elle propose une catégorie aidée avec une réduction de la cotisation à 210€, accessible sur décision des conseils consulaires. En 2019, une réforme a modifié le mode de cotisation en fonction de l'âge et de la composition familiale, supprimant également la rétroactivité des cotisations. En 2020, une réforme des garanties a été mise en place et la gestion du tiers-payant hospitalier, de l'assistance et du rapatriement a été confiée à deux assistants pour garantir l'accessibilité 24/7.

Pour répondre aux questions concernant les placements mobiliers, la Présidente a rappelé que les réserves de la CFE, extrêmement réglementées, comprennent des réserves « prudentielles » pour les sinistres exceptionnels, des réserves pour les engagements envers les pensions d'invalidité, ainsi que des réserves placées sous le contrôle du Bureau de la CFE, avec l'aide d'un organisme spécialisé et de deux banques partenaires. La CFE, PME qui emploie environ 220 à 230 salariés, doit être en mesure d'assurer un permanent ses charges de fonctionnement qui comportent également des dépenses de marketing

et de développement informatique qui n'ont pas d'équivalent dans les autres caisses.

Le déficit de 42 millions d'euros de la CFE est principalement dû à une perte de la valeur virtuelle des placements financiers de 17 millions d'euros, en raison de la situation des marchés financiers, qui a nécessité l'inscription de provisions. Le reste du déficit est lié à un déséquilibre entre les recettes et les dépenses, notamment du à une diminution des contrats « groupe » depuis 2015. Pour retrouver des adhérents, la CFE doit mener des actions commerciales et bénéficier du soutien du MEAE.

Un débat a ensuite eu lieu, soulevant des interrogations sur les sources de l'article du magazine « La Lettre A » et des suspicions quant à une campagne contre le Bureau de la CFE. Les administrateurs Français du monde – ADFE et CFE ont sollicité l'aide des parlementaires pour préserver la caisse, qui a besoin soutien de l'État pour financer la catégorie aidée et assurer son fonctionnement pour les Français de l'étranger. Des pistes de réflexion ont été abordées et seront étudiées lors de prochaines réunions.

Français du monde - ADFE met à disposition de ses membres un forum interne qui facilite les échanges entre les adhérent(e)s, peu importe leur lieu de résidence à travers le monde. Cet outil favorise la mise en commun d'informations pertinentes, la diffusion d'annonces, ainsi que les débats bienveillants sur divers sujets touchant la communauté française établie à l'étranger. Le forum est géré bénévolement par des membres de l'association qui assurent la modération. Une charte, accessible dans l'espace réservé aux membres, établit les critères de validation des messages. Cette charte permet de déterminer si un message peut être publié ou non. Les modalités pour rejoindre le forum sont également présentées dans cet [espace membre](#).

Bérangère EL ANBASSI, Anne HENRY-WERNER
Modératrices

Le Forum a récemment connu une période tumultueuse à la suite de l'Assemblée générale qui s'est tenue en août 2022. Les modératrices ont dû refuser certains messages qui étaient excessivement agressifs, sarcastiques ou en contradiction avec l'esprit convivial et cohérent du forum, tel que défini dans la charte.

Nous avons également été confrontés à des attaques personnelles virulentes, principalement émanant d'un membre très mécontent. Cependant, nous avons pris le temps de défendre notre point de vue et nos décisions, en rappelant notamment que la charte confère aux modérateurs une certaine marge de manœuvre dans leur appréciation.

Depuis lors, le calme est revenu et les échanges sont de nouveau

constructifs, centrés sur l'entraide. L'activité du Forum suit le rythme de l'actualité de notre association, avec des périodes d'intense activité suivies de périodes plus calmes.

À ce jour, le Forum Français du monde compte 473 membres.

Nous constatons encore un grand nombre de messages envoyés sans signature complète. Nous tenons donc à rappeler une fois de plus que, pour être publié sur le forum, un message doit être signé avec le prénom, le nom et la mention de la section Français du monde - ADFE de l'auteur. De plus, conformément à la charte, il n'est pas souhaitable d'attacher des pièces jointes aux messages diffusés sur le forum. Il est nécessaire de les mettre en téléchargement sur un espace de transfert

de fichiers et d'insérer le lien de téléchargement dans le message à publier sur le forum.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 24 juin 2023 avec à l'ordre du jour l'ajout de nouveaux points à la charte du Forum : compte tenu du fait que le forum est un lieu de partage d'informations, il est souhaitable de ne pas rediriger vers des sources externes. De plus, le forum n'est pas destiné à promouvoir d'autres organismes.

Enfin, nous tenons à rappeler l'existence d'un forum réservé aux conseillères et conseillers membres de Français du monde - ADFE, qui n'est pas soumis à une modération. De plus, il n'est pas possible d'attacher des pièces jointes aux messages diffusés sur ce forum.



Français du monde – ADFE est activement présente en ligne. Son site Internet a été entièrement repensé et une version bêta a été publiée en décembre 2022. La version optimale est aujourd'hui disponible. Le site propose une rubrique «actualités» pour tenir informé quotidiennement les Françaises et Français de l'étranger des nouveautés concernant leurs droits, l'éducation, la protection sociale, l'emploi, etc. Grâce à l'utilisation du logiciel open source recommandé par la Cnil, Matomo, le calcul de la fréquentation du site respecte la vie privée des utilisateurs. Cette nouvelle version vise également à mettre en valeur les membres de l'association à travers de nombreuses pages, articles et rubriques. L'objectif de cette refonte est de promouvoir les actions menées par l'association et de renforcer sa notoriété en proposant une plateforme attrayante et intéressante afin d'attirer de nouveaux partenaires et proposer une offre en perpétuelle évolution.

Par ailleurs, cette année associative marque une réelle évolution en termes d'image, avec une mise en valeur de la nouvelle identité visuelle sur les différents réseaux sociaux où Français du monde - ADFE est active (Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram et YouTube). Depuis la rentrée associative, des vidéos sont publiées chaque début de mois, mettant en avant la [vie des sections](#) et fournissant des informations utiles sur la vie des Françaises et Français de l'étranger avec « [le Récap'](#) ». Ces vidéos ont pour double objectif de présenter rapidement les informations essentielles du mois écoulé et d'encourager les inscriptions à la lettre d'information.

Guillaume GROSSO, Anne HENRY-WERNER

Nouveau site internet : Dans le cadre de cette activité, nous avons réalisé des progrès significatifs en accompagnant les réflexions sur le nouveau site internet. Nous avons procédé à la configuration de l'espace membres et effectué une sélection des mots-clés à retenir. Les prochaines étapes consisteront à recueillir les retours d'expérience sur le nouveau site et à prendre en compte les remontées des sections afin d'adapter continuellement le site en fonction de leurs besoins.

Webinaires : Concernant ces rencontres, nous avons avancé dans l'accompagnement logistique de ces événements. Les prochaines étapes consisteront à recueillir les retours d'expérience et à continuer d'assurer un accompagnement pour les prochains webinaires.

RGD et ergonomie : Dans le domaine de la conformité RGD et de l'ergonomie, nous avons travaillé en collaboration avec d'autres membres du conseil d'administration sur la mise en place des bonnes pratiques. Nous avons notamment bénéficié de l'aide d'Yvon CHALM et Catherine SMDJA-FROGUEL pour des discussions approfondies. Les prochaines étapes consisteront à mettre en place les outils nécessaires pour la conformité RGD et à assurer un suivi régulier.

Participation au réseau «BExpat» : Nous avons progressé suite à la sollicitation du réseau social d'expatriés «BExpat». Nous avons exploré la pertinence d'un éventuel partenariat avec cette plateforme. Les prochaines étapes consisteront à évaluer la viabilité d'un tel partenariat et à

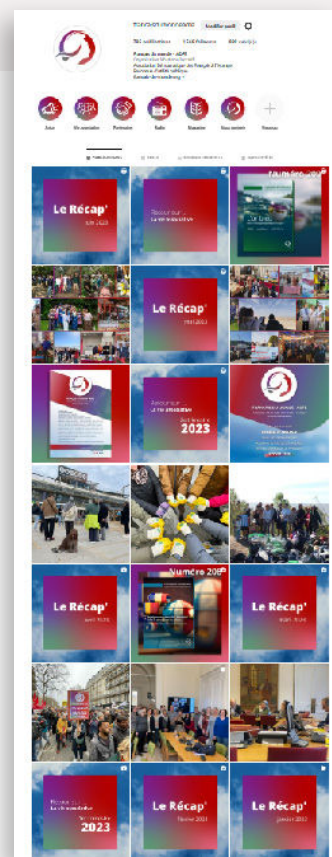
formuler des recommandations au bureau national.

Soutien aux sections pour leur communication sur les réseaux sociaux : Nous avons réalisé des avancées en rédigeant un pense-bête contenant les bonnes pratiques à suivre pour les sections dans la gestion de leurs réseaux sociaux. Des clips vidéo sont régulièrement publiés. Les prochaines étapes consisteront à préparer et à adapter le pense-bête en fonction des besoins spécifiques.

Webinaires sur les réseaux sociaux et la communication : Dans le cadre de cette activité, nous avons progressé en préparant des webinaires destinés aux sections, visant à présenter les bonnes pratiques en matière de réseaux sociaux et de communication. Les prochaines étapes consisteront à peaufiner le contenu de ces rencontres et à les proposer au bureau national.

Accompagnement des webinaires : À la suite de l'organisation de plusieurs événements en ligne sous forme de webinaires - notamment sur la question des retraites - nous souhaitons désormais recueillir les retours d'expérience, afin de continuer d'assurer un accompagnement efficace pour les prochains webinaires.

Aider les sections à maîtriser les réseaux sociaux :
Dans le cadre de cette activité, nous avons entamé une réflexion sur la mise en place de formations en ligne sous forme de webinaires destinés aux sections, visant à présenter les bonnes pratiques en matière de réseaux sociaux et de communication. Ce projet sera peaufiné et présenté au BN.



À lire : Dans le contexte de la défense des droits des femmes, Anne HENRY-WERNER a rédigé deux articles pour le site Internet. Le premier aborde la thématique du mouvement [#MeToo politique et de l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles en politique](#), en lien avec la journée contre les violences faites aux femmes. Le deuxième, publié le 8 mars, met en avant le rapport intitulé [Droits des femmes : combattre le backlash](#) qui propose des recommandations pour la politique étrangère de la France. Ce rapport a été réalisé conjointement par la Fondation Jean Jaurès et l'ONG Equipop.

Il convient de rappeler que l'[équipe du siège](#) se tient entièrement disponible pour accompagner les sections dans la création de contenus web tels que des sites, des réseaux sociaux, ainsi que dans la réalisation de brochures personnalisées, d'affiches, et est ouverte à toutes suggestions.

Lettre aux adhérentes & adhérents

Depuis décembre 2022, le BN a instauré une nouvelle lettre mensuelle spécifiquement dédiée à tous nos adhérent(e)s. Baptisée la « Lettre aux adhérentes et adhérents », ces courriers ont pour objectif principal d'informer nos membres sur les activités en cours, les décisions prises par le BN et le CA, ainsi que de mettre en lumière les actualités de notre association, les travaux en cours et à venir.

L'objectif fondamental de cette lettre est de faciliter le contact avec les différentes sections et d'encourager les échanges et les dialogues autour des propositions formulées par notre association. Chaque lettre est composée d'un édit, d'articles informatifs ou d'appels à l'action (Call-to-action) et se conclut par l'agenda de Français du monde - ADFE.

Jusqu'à présent, nous avons envoyé un total de 8 lettres, programmées pour être expédiées le 20 de chaque mois. Ces lettres sont accessibles en tant qu'actualités principales dans la section [réservée aux membres](#) sur notre site Internet. Il est important de souligner que ces lettres ne remplacent en aucun cas d'autres courriers essentiels concernant la vie globale de notre association.

Chiffres (juillet 2023)

+4,76 %

Comparaison entre 2022 et 2023



15 759 abonné(e)s



1 962 abonné(e)s



3 135 abonné(e)s



1 550 abonné(e)s

Site Internet



64 933
utilisateurs

Meilleur mois : mars 2023

107 articles

1er septembre 2022 au 10 juillet 2023

50 kg de déchets

à Hambourg

+20 sacs poubelle

à Buenos Aires



Les actions des sections pour la planète dans
Français du monde N°209 : L'or bleu
À lire sur francais-du-monde.org

À l'occasion de la Journée de la Terre, célébrée le 22 avril, Français du monde - ADFE s'est mobilisée pour encourager l'engagement citoyen à travers le monde. Le groupe de travail a lancé une initiative visant à organiser des actions de nettoyage dans les espaces naturels tels que les littoraux, les rivières, les parcs et les forêts, au sein de ses différentes sections.

L'objectif de cette action est de promouvoir des solutions durables pour la gestion des déchets et de sensibiliser le public à l'importance de protéger l'environnement. En incitant les citoyens à participer activement au nettoyage de ces zones naturelles, Français du monde - ADFE espère encourager une prise de conscience collective des enjeux environnementaux.

En Argentine, une double action «nettoyage et plantation» a été menée avec succès à la réserve naturelle Yrigoyen, située dans la ville de Vicente Lopez, en banlieue nord de Buenos Aires. Sous un agréable soleil d'automne, Argentins et Français se sont rassemblés tout au long de cette journée, unis par leur engagement envers la préservation de notre planète. Outre les membres de Français du monde - ADFE, se trouvaient également des membres de l'assemblée «Todes por el Yrigoyen», d'Europe Ecologie les Verts, ainsi que des membres de la communauté scolaire des deux établissements franco-argentins. Pas moins d'une vingtaine de sacs poubelles remplis de plastiques, de vêtements et de déchets divers tels que du fer, du tissu, du bois et du polystyrène ont été récupérés au cours de cette journée. Dans l'après-midi, les participants ont eu l'occasion de planter une cinquantaine d'espèces autochtones, comblant ainsi de joie les membres de l'assemblée. Des «croquistes» et des photographes passionnés sont également venus capturer en images la beauté de ces quelques hectares préservés du fleuve et résistant à l'urbanisation.

Au cœur d'une activité phare de la section costarienne, la traditionnelle randonnée s'est cette fois-ci parée d'une nouvelle mission en équipant les participants de sacs plastiques pour ramasser les déchets rencontrés le long du chemin. Bien plus qu'une simple balade en pleine nature, cette activité a offert l'opportunité de contribuer activement à la préservation de l'environnement, tout en se joignant aux autres sections de l'association à travers le monde dans le cadre des «Initiatives Océanes».

Les détritiques collectés ont été soigneusement répertoriés et enregistrés sur une base de données mondiale supervisée par l'ONG [Initiatives Océanes](#). Cette organisation s'est donnée pour noble mission

de fournir aux scientifiques des informations essentielles sur les différents types de déchets qui jonchent notre planète, tout en menant des actions de sensibilisation auprès des institutions internationales.

Ce mouvement citoyen s'est également étendu à d'autres sections à travers le monde, démontrant ainsi l'ampleur croissante de cette mobilisation mondiale pour la protection de l'environnement. Parmi ces initiatives, nous pouvons citer celles menées aux Pays-Bas et au Royaume-Uni où des actions ont été réalisées en partenariat avec la [Surfrider Foundation](#), qui a offert une **formation spécifique** aux responsables de section. Le groupe de travail a également élaboré une **fiche pratique** pour comprendre les enjeux du ramassage du plastique, de sa dégradation dans la nature et de ses possibilités de recyclage. Jérôme GUILLOT a également eu l'occasion de présenter l'action à l'antenne de l'émission de radio Signos 92.5 (Argentine). À noter également, la participation active de Jean-Philippe Grange, comme **co-référent du dossier du [numéro 209 de Français du monde](#)** portant, entre autres, sur les conséquences de la crise écologique. Il a, comme Jérôme GUILLOT, rédigé de nombreux articles pour ce dossier.

Cette mobilisation citoyenne apportera de la visibilité aux sections qui souhaitent s'investir localement pour le respect de l'environnement et la sauvegarde de la biodiversité. Le groupe de travail dédié est disponible et motivé pour aider à concrétiser cette action qui est vouée à devenir une action annuelle.



Émission de radio Signos 92.5 où Jérôme GUILLOT était notamment interrogé sur l'action du 22 avril

Refonte des statuts et du règlement intérieur

Les statuts rassemblent les informations qui décrivent l'objet de l'association ainsi que les règles qui gouvernent son fonctionnement. Dans le cas de Français du monde – ADFE, nos statuts sont accompagnés d'un règlement intérieur. L'ensemble est approuvé par le ministère de l'Intérieur.

Bérangère EL ANBASSI, Claudine LEPAGE, Chantal PICHARLES, Catherine SMADJA-FROGUEL

Afin de répondre aux souhaits exprimés par les participants de l'Assemblée Générale 2022, il est prévu de proposer au vote lors de l'AG2023 une version refondue des statuts et du règlement intérieur. Pour mener à bien ce processus, un groupe de travail, constitué de Bérangère EL ANBASSI, Claudine LEPAGE, Chantal PICHARLES et Catherine SMADJA-FROGUEL, a initialement envoyé les projets de statuts et de règlement intérieur

à toutes les sections Français du monde - ADFE. L'objectif était de recueillir leurs commentaires, amendements et propositions. Suite à une analyse minutieuse prenant en compte les remarques des sections, le groupe de travail a présenté aux membres du BN une version des deux textes, qui a été validée avant d'être soumise au CA. Après des échanges fructueux entre les membres du CA et un vote pour décider des versions

définitives, ces textes seront soumis au vote lors de l'AG. Une fois adoptés, ils seront, une fois approuvés par le Conseil d'état, envoyés pour enregistrement au ministère de l'intérieur.

Il est important de noter que les nouveaux statuts et règlement intérieur ne seront effectifs qu'après leur enregistrement officiel, ce qui peut prendre environ 1 à 2 ans.

États généraux de Français du monde - ADFE

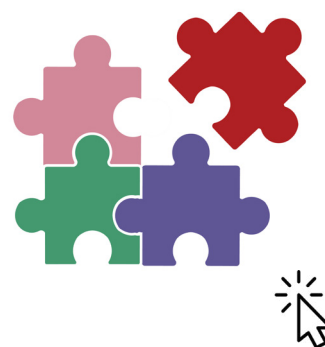
François BOUCHER, Jérôme GUILLOT, Jean-Philippe GRANGE, Vanessa GONDOUIN-HASTEIN, Catherine, SMADJA-FROGUEL, Michèle BLOCH (France)

Dans le souci de développer une stratégie à moyen et long terme pour notre association, malgré notre organisation qui favorise une élection annuelle du Bureau National, nous estimons qu'il est essentiel de proposer à tous les membres de réfléchir ensemble à une vision sur 5 ans pour Français du monde – ADFE. Ainsi, nous souhaitons entamer un processus de rénovation et de dynamisation de notre association. D'ici à l'AG 2023, nous finaliserons la révision et l'approbation de nos statuts et de notre règlement intérieur. Ce processus, d'une importance capitale pour notre avenir, a été initié par le Bureau National précédent afin d'adapter et de corriger les sections qui ne correspondent plus à la réalité d'aujourd'hui. Cependant, nous aspirons à aller encore plus loin dans la revitalisation de notre association en lançant le projet des « [États généraux de Français du monde - ADFE](#) ». Un premier texte, servant de base de discussion, a été débattu lors du CA et sera amélioré progressivement.

Voici les premières avancées réalisées : La formation d'un groupe de travail chargé de piloter et de réviser les

documents produits ; la réalisation d'une analyse SWOT avec les membres du CA, qui nous a fourni des indications intéressantes ; suite à cette analyse, les membres du CA dresseront une liste des problèmes les plus importants à corriger ; une [enquête](#) a été menée

auprès des adhérent(e)s, ce qui nous fournira également des indications pertinentes ; L'étape suivante consistera à organiser un atelier la veille de notre AG, permettant de réviser certains éléments de notre plan stratégique tels que la vision, la mission, les objectifs et les valeurs, et de travailler sur les principaux problèmes à corriger. Nous poursuivrons nos travaux en espérant avoir un premier document de synthèse d'ici la fin de l'année.



Partenariats / sponsors et publicité

Nous avons le plaisir de collaborer tout au long de l'année avec des associations et des entreprises qui visent à répondre aux besoins des Françaises et Français de l'étranger. Les sections sont libres de solliciter nos partenaires, qu'ils soient des associations ou des entreprises, afin de dynamiser leur vie associative.

François BOUCHER, Guillaume GROSSO, Catherine SMADJA-FROGUEL

Depuis la modernisation de ses supports de communication, l'association a entrepris une démarche active pour accroître sa notoriété. Le bureau a travaillé à l'affinement son offre afin de solliciter de nouveaux partenaires de manière proactive.

Dans cette optique, le groupe de travail a renoué le contact avec la Caisse des Français de l'étranger pour envisager des projets de sponsoring. L'association a également gagné en visibilité grâce à des partenariats, notamment avec La radio des Français dans le monde. De nombreux adhérent(e)s ont eu l'opportunité de partager leur expérience à l'étranger et leur lien avec Français du monde - ADFE lors d'interventions sur les ondes de Gauthier Seys, fondateur du média. Cette collaboration a offert une vitrine remarquable à l'association. Notons que Catherine LIBEAUT, secrétaire générale, a participé à une [émission spéciale](#) où les partenaires ont pu évaluer leur relation avec la radio.

Par ailleurs, l'association a participé à la campagne Téléthon 2022 et a relayé les informations auprès de ses sections afin de les mobiliser pour lutter contre les maladies rares. Florence DUGET, responsable des relations partenaires à l'AFM-Téléthon, a réalisé une [vidéo](#) diffusée sur la chaîne YouTube de l'association pour encourager les sections à s'engager dans cette mobilisation.



Par ailleurs, plusieurs [campagnes](#) ont été menées avec Voyages So-Leader tout au long de l'année. Voyages So-Leader permet d'associer un projet de voyage à une action caritative. En choisissant d'organiser leur voyage avec So-Leader, les participants peuvent soutenir l'association et ses actions par le biais d'un don.



Enfin, Guillaume GROSSO, Conseiller élu à l'Assemblée des Français de l'étranger, membre de la Commission de l'Enseignement, des affaires culturelles, de la francophonie et de l'audiovisuel extérieur, ainsi que membre du Conseil d'administration de France Médias Monde, est en discussion pour développer un partenariat avec le groupe. Catherine LIBEAUT a établi un partenariat avec la Surfrider Foundation suite à son implication dans le projet de la Journée de la Terre.

Merci à nos partenaires !



Tous nos partenaires sur francais-du-monde.org/partenaires

Réunions d'information / Vie des sections

Membres du BUREAU NATIONAL, Jackie BERTHO, Jérôme GUILLOT



Dans le but de dynamiser le réseau Français du monde, le Bureau National a régulièrement organisé des réunions d'information en ligne, favorisant ainsi les échanges entre les différentes sections, tout en tenant compte des décalages horaires et des rythmes de vacances différents.

Voici les dates et heures de ces réunions :

- 10 décembre 2022 à 14 h (heure de Paris)
- 28 janvier 2023 à 18 h (heure de Paris)
- 4 mars 2023 à 10 h (heure de Paris)
- 8 avril 2023 à 9h30 (heure de Paris)
- 17 juin 2023 à 15 h (heure de Paris)

Lors de ces réunions, les membres du BN et les responsables de section ont discuté de divers sujets, tels que le soutien du siège, les modes de communication et les bonnes pratiques sur le terrain. Chaque représentant de section a été invité à s'exprimer, notamment pour présenter les activités phares de sa section et échanger sur les méthodes liées aux campagnes d'adhésion.

Le bureau tient à rappeler que le siège est entièrement disponible pour accompagner les sections dans leurs démarches. Chaque section peut également communiquer régulièrement par e-mail pour

partager ses actualités, permettant ainsi à l'équipe de participer à la promotion des actions menées par les bénévoles sur place.

Ces échanges ont favorisé la création de plusieurs prises de contact entre les sections et ont engendré de nouvelles idées. Parmi celles-ci, la mutualisation des outils de communication a été abordée. Le siège propose ainsi de mettre à disposition son logiciel de mailing, permettant aux sections d'envoyer leur lettre d'information à moindre coût et sans que cela ne leur demande trop de temps.

La section **Français du monde - ADFE Vietnam** s'est inspirée de cette démarche pour poursuivre les échanges avec les responsables des sections de la zone Asie-Océanie lors d'autres rencontres en ligne.

Les 27 et 28 mai derniers se sont tenues les premières journées du [printemps de la 9e circonscription](#), organisées par la **section Côte d'Ivoire de Français du monde - ADFE**. Plus d'une trentaine de participants, venant de différentes sections Français du monde - ADFE d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, se sont réunis pour cet événement d'envergure. Les journées ont été structurées autour de quatre séquences et ont bénéficié de la présence de parlementaires tels que Yan Chantrel, Hélène Conway-Mouret, Jean-Yves Leconte, Mélanie Vogel ainsi que du député de la 9e circonscription, Karim Ben Cheïkh. L'ambassadeur de France et le consul de France ont également honoré l'événement de leur présence.

Ces initiatives visent à favoriser les synergies au sein de l'association, renforçant ainsi la solidarité et l'entraide entre les différentes sections à travers le monde.

Commission Nationale des Conflits (CNC)

La Commission nationale des Conflits (CNC) a été sollicitée cette année associative pour résoudre un différend survenu entre deux membres sur le forum *Français du monde*. Le problème a depuis été résolu. Il convient de souligner l'importance du rôle

de la modération dans la promotion d'un dialogue constructif. En favorisant une communication bienveillante et en encourageant la recherche de solutions communes, l'association pourra continuer à croître et à renforcer son efficacité.

MERCI AUX SECTIONS POUR LEUR ENGAGEMENT !

Français du monde – ADFE est présente dans près de cent pays à travers ses sections locales. Toute personne peut s'adresser à une section afin d'être renseignée et accompagnée sur sa situation personnelle.

La section désigne parmi ses membres des représentants pour assister aux conseils consulaires dédiés aux problématiques spécifiques des Françaises et des Français de l'étranger. Chaque section s'organise autour d'un bureau de bénévoles qui propose diverses activités tout au long de l'année en fonction des particularités du pays.

En quelques chiffres...

(Juillet 2023)

133 sections
ou groupes locaux

83 Pays

93 Conseiller(e)s des Français(es)
de l'étranger

membres de Français du monde - ADFE

dont **23** élu(e)s à l'AFE

4 Sénateur/ices

Représentant les Françaises et les Français établis hors de France
membres de Français du monde - ADFE

1 Député

Représentant les Françaises et les Français établis hors de France (9e circonscription)
membre de Français du monde - ADFE

Magazine *Français du monde*

- [Magazine *Français du monde* N°207](#)
- [Magazine *Français du monde* N°208](#)
- [Magazine *Français du monde* N°209](#)

Webinaires / web-conférence *Français du monde*

- [Web-conférence : La place des femmes dans les conflits](#)
- [Playlist : Mois Spécial Retraites](#)

Commission Nationale des Bourses scolaires (CNB)

- [Compte-rendu CNB \(4 janvier 2023\)](#)
- [Données chiffrées \(28 février 2023\)](#)

Soutien au Tissu associatif des Français de l'étranger (Stafe)

- [Courrier adressé à Catherine COLONNA](#)

Association Nationale des Écoles Françaises de l'Étranger (Anefe)

- [Comptes-rendus des CA de l'Anefe](#)

Communication numérique / multimedia

- [Clips : Vie associative](#)
- [Clips : Le Récap'](#)
- [#MeToo politique et de l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles en politique](#)
- [Droits des femmes : combattre le backlash](#)

Sponsors / publicités

- [Message de Florence DUGET aux sections, Téléthon des Français de l'étranger](#)
- [Campagne promotionnelle : So-Leader](#)
- [Émission spéciale : La Radio des Français dans le monde](#)

Etats généraux de Français du monde - ADFE

- [Démarche : planification stratégique](#)
- [Analyse du questionnaire \(États généraux 2023\)](#)



Nos sincères pensées vont à celles et ceux qui nous ont quittés

Alexis GUARDIA BASSO (Section Chili)

Jacqueline COHEN (Section Tokyo)

Guillaume DURIEUX (Section Tokyo)

Jean OBRY (Section Francfort)

Christian PIALOT (Section Yaoundé)

Jean-Louis RAFFIER (Section Mexico)

Thomas SILVERSTON (Section Tokyo)

FRANÇAIS DU MONDE - ADFE

Association Démocratique des Français à l'Étranger

Reconnue d'utilité publique

62 boulevard Garibaldi

75015 PARIS

+33(0) 1 43 06 84 45

contact@francais-du-monde.org



- Présidence : presidence@francais-du-monde.org
- Secrétariat général : sg@francais-du-monde.org
- Trésorerie : tresorerie@francais-du-monde.org
- Bureau national : bn@francais-du-monde.org
- Conseil d'administration : ca@francais-du-monde.org

Equipe du siège :

- Chargé de mission : stephane.arnoux@francais-du-monde.org
- Chargée des adhésions : isabelle.chardonnet@francais-du-monde.org



FRANÇAIS DU MONDE
- ADFE -